

Société Civile Professionnelle Frédéric ODIN - David MELIQUE - Sérafim PINTO Commissaires de Justice Associés

6 Avenue Carnot 83300 DRAGUIGNAN 8: 04-94-68-22-45

PROCES VERBAL DESCRIPTIF SUR SAISIE IMMOBILIERE

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Et le DIX SEPT JANVIER

A Quinze heures quarante minutes

A LA REQUETE DE

SA CNP CAUTION, société anonyme immatriculée au RCS de PARIS sous le n°383 024 098, dont le siège social est 4 PLACE RAOUL DAUTRY à (75016) PARIS CEDEX 15, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

AGISSANT EN VERTU

- ➤ De la grosse dûment en forme exécutoire d'un Jugement rendu par le Tribunal de GRANDE INSTANCE d'AIX EN PROVENCE le 23.09.2019, définitif selon certificat de non appel apposé par le Greffe sur ledit jugement en date du 20.11.2019.
- ▶ D'une inscription d'hypothèque judiciaire définitive publiée au 1^{er} bureau du Service de la Publicité Foncière de DRAGUIGNAN le 18.12.2019 sous les références Vol.2019 V n°6713, se substituant à une inscription d'hypothèque judiciaire provisoire régularisée en date du 18.07.2018, Volume 2018 V 4144.

ORIGINE DE PROPRIETE

Lesdits biens et droits immobiliers appartiennent à

suivant

acquisition aux termes d'un acte de vente du 30.04.2009, reçu aux minutes de Maître FERTE notaire à LE MUY, publié au 1^{er} Bureau du Service de Publicité Foncière de DRAGUIGNAN le 16.06.2009 sous les références 2009 P n°6026.

En suite d'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière délivré en date du 26.10.2022

Je suis requis afin d'établir le **PROCES VERBAL DESCRIPTIF** d'un appartement au sein d'un immeuble <u>en copropriété</u>, sis à **LE MUY (83490)**,

Cadastré Section AR n°113, et concernant le LOT n°17



Conformément aux articles R322-1 et R322-2 du Code des procédures civiles d'exécutions, et notamment :

 la description des lieux, leur composition et leur superficie; l'indication des conditions d'occupation et l'identité des occupants ainsi que la mention des droits dont ils se prévalent le cas échéant, le nom et l'adresse du syndic de copropriété; tous autres renseignements utiles sur l'immeuble fournis, notamment, par l'occupant.

DEFERANT A CETTE REQUISITION:

Je soussigné, Maître David MELIQUE, Huissier de Justice associé au sein de la SCP ODIN – MELIQUE – PINTO, Commissaires de Justice associés près le Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN, y demeurant au 6 AVENUE LAZARE CARNOT à DRAGUIGNAN (83300),

Certifie m'être transporté ces jour et heure,

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens immobiliers ci-après désignés :

Sur la Commune de <u>LE MUY</u> (83490), au 7 et 9 BIS PLACE DE L'EGLISE :

LOT n°17 (DIX-SEPT):

Au 3ème étage un GRENIER AMENAGE ACTUELLEMENT EN APPARTEMENT comprenant :

- Une cuisine ouverte sur séjour, un débarras, une salle de bains avec WC, et une mezzanine aménagée en chambre (sous toiture)

Et les 132/1.000 èmes de la propriété du sol et des parties communes.

Tel que ce lot dépend d'un <u>état descriptif de division</u> reçu aux minutes de Maître OLIVIA notaire à DRAGUIGNAN (83), établi en date du 12.08.1981, publié au 1^{er} Bureau du Service de Publicité Foncière de DRAGUIGNAN le 31.08.1981 sous les références Vol 4856 n°1.

L'état descriptif de division ayant modifié successivement en date du 19.12.1991, en date du 07.08.1992 et en date du 01.10.2002.

Tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

Arrivé sur place ce jour 17.01.2023 à 15 h 40 je suis en présence de :

Monsieur PEPIN Jean-Luc et Monsieur TAHIR Mohssin, experts immobiliers au sein du cabinet EXPERT'IMO, en qualité de diagnostiqueurs immobiliers

AXESS SERRURES, en qualité de serrurier.

Monsieur BIANCHINI Patrick et Monsieur TASSAN Jean Aimé, en qualité de témoins judiciaires.

ACCES ET SITUATION DE L'IMMEUBLE

Le bien immobilier se situe dans la commune de LE MUY dans le département du VAR (arrondissement de DRAGUIGNAN).

Elle est située à une distance d'environ 14 km de DRAGUIGNAN (la Sous-Préfecture), 76 km de TOULON (la Préfecture) et 74 km de NICE COTE-D'AZUR (aéroport le plus proche).

On y compte actuellement environ 9360 habitants, avec 3 écoles maternelles, 2 écoles primaires, 1 collège et 2 lycées.

L'entrée d'autoroute la plus proche se situe directement à la sortie de la ville (autoroute A8, sortie n°36), à environ moins de 5 minutes du bien immobilier.

Le bien immobilier est situé dans le centre historique de la commune, près de la place centrale du célèbre marché hebdomadaire et de l'église.

Le bien immobilier bénéficie donc d'un excellent emplacement, à proximité de toutes commodités telles que poste, banque, pharmacie, poste, mairie, restaurant, commerces, etc.

Un grand centre commercial est situé à 3 minutes à pied.

L'immeuble est situé juste à côté de l'église, au 3^{ème} étage, sans ascenseur. L'entrée pour accéder à l'appartement se fait par la porte au 9 BIS.

CONDITIONS ACTUELLES D'OCCUPATION

Le bien immobilier est actuellement occupé et habité par au titre d'un bail d'habitation datant du 26.03.2017.

Le loyer mensuel s'élève actuellement à 420 euros.

DESCRIPTIF

Accès à l'immeuble

L'immeuble donne directement sur la place de l'église.

La porte de l'immeuble est en état ancien.

Les boites aux lettres fixées en extérieur sont en état ancien.

Il existe un escalier droit, avec une pente forte, pour rejoindre le palier du 2^{ème} étage.

Porte de l'appartement

La porte est en bois verni, avec habillage en fer forgé, en état correct.

Un escalier droit, avec une pente forte, permet de rejoindre le niveau de l'appartement au 3ème étage.

L'escalier est en bois en état d'usage.

Des compteurs électriques sont fixés au mur sur la droite, en état d'usage.

Cuisine ouverte

On y accède directement depuis l'escalier.

Le carrelage au sol est en état d'usage.

Les murs et le plafond présentent un défraichissement d'usage.

Il existe une cuisine aménagée avec meubles de cuisine, éléments hauts et bas de rangements, plan de travail hydrofuge avec un évier en résine et une plaque de cuisson à induction.

La crédence est carrelée.

La hotte aspirante est en état ancien.

L'éclairage fonctionne correctement.

✓ Je note que l'ensemble de la cuisine est d'aspect ancien.

Séjour avec cheminée

On y accède dans le prolongement de la cuisine.

Le carrelage au sol est en état d'usage.

Les murs et le plafond présentent un défraichissement d'usage. Une poutre au plafond est d'aspect dégradé.

Il existe un velux aménagé dans la toiture, en état d'usage.

Un angle de la pièce comporte des étagères en forme de bibliothèque.

Un convecteur électrique est fixé au mur en état de fonctionnement.

La cheminée est à foyer ouvert, avec des montants en pierre.

✓ <u>Je note que le locataire n'a jamais utilisé cette cheminée selon ses déclarations, et aucun ramonage n'a jamais été effectué.</u>

Débarras (exposé Ouest)

Il s'agit d'une pièce exposée Ouest, donnant sur la place de l'Eglise.

La porte d'accès est vitrée en état d'usage.

Le carrelage au sol est en état d'usage.

Les murs et le plafond sont peints à l'état d'usage.

Il existe un châssis de fenêtre en PVC (de forme réduite) en état d'usage. Les volets extérieurs sont en bois en état d'usage.

Un petit convecteur électrique est fixé au mur, en état ancien.

✓ Je note que la pièce est encombrée lors de mes opérations.

Salle de bains avec WC

La porte d'accès est en bois avec un vitrage opaque, en état ancien.

Une partie du cloisonnement est formé de carreaux de verre translucides.

Le carrelage au sol est en état d'usage.

Les murs et le plafond présentent un défraichissement d'usage.

Il existe un meuble à double vasque avec miroir, en état ancien.

Il existe une baignoire d'angle en PVC, en état ancien.

Un châssis de fenêtre sur la droite est exposé Sud, avec des volets extérieurs en bois en état d'usage.

Le convecteur électrique fixé au mur est en état de fonctionnement (ancien).

Face à la baignoire dans le renfoncement, il existe un emplacement lave-linge, un espace de rangement, et un cumulus électrique dans le fond.

Le coin des WC comporte une cuvette WC en état d'usage, avec un placard fixé au mur en état d'usage.

Mezzanine aménagée

On y accède par un escalier en bois ancien (pente forte et marches réduites). La hauteur sous plafond en haut d'escalier est réduite.

La porte d'accès est en bois en forme réduite.

Il existe un espace aménagé sous toiture, avec un parquet flottant au sol en état d'usage.

Les murs et le plafond sont peints à l'état d'usage.

Des espaces de rangements au fond avec portes coulissantes sont en état d'usage. Un convecteur électrique est fixé au mur en état de fonctionnement.

- ✓ <u>Je note que le velux dans la toiture est manquant, remplacé actuellement par un colmatage en plastique ; à cet endroit le locataire déclare une infiltration et un dégât des eaux provenant de la toiture.</u>
- ✓ <u>Je note que ce dégât des eaux a provoqué la dégradation de la poutre dans le séjour.</u>

Réserves

Je constate que l'état actuel de ce logement, tel qu'il est aménagé, ne correspondrait pas à l'état descriptif de division publié au Service de la Publicité Foncière.

Je constate que l'état descriptif de division communiqué fait état d'un « grenier » concernant le LOT n°17.

Je constate que ce logement correspond donc à un « logement aménagé », ou « grenier aménagé en appartement ».

Je constate également qu'une <u>réserve</u> est posée sur l'espace aménagé à l'endroit de la mezzanine, sous toiture ; en effet il pourrait s'agir (sous toutes réserves) d'une zone des parties communes et non privative (réserve).



Photo 1 - Entrée de l'immeuble



Photo 2 – Logement au 3ème étage

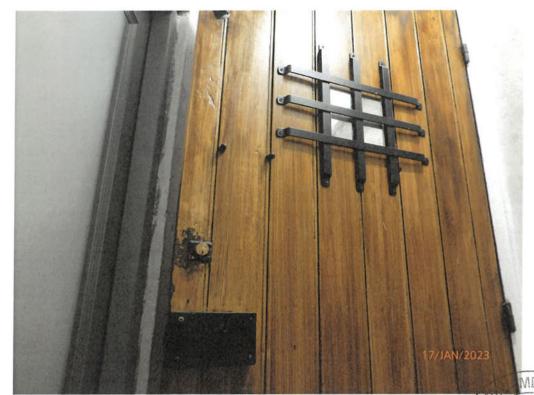


Photo 3 - Porte d'accès en bois



Photo 4 – Escalier d'accès dans les parties communes



Photo 5 – Escalier d'accès dans les parties communes



Photo 6 - Haut d'escalier



Photo 7 – Cuisine ouverte aménagée



Photo 8 – Séjour avec cheminée



Photo 9 – Poutre au plafond d'aspect dégradé

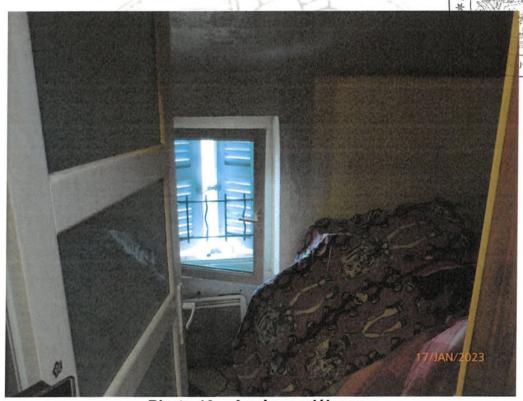


Photo 10 - Accès au débarras



Photo 11 - Débarras en état encombré



Photo 12 - Salle de bains



Photo 13 – Baignoire d'angle



Photo 14 - Coin WC



Photo 15 - Accès à la mezzanine sous toiture



Photo 16 - Escalier en bois ancien



Photo 17 – Pièce aménagée sous toiture



Photo 18 – Pièce aménagée sous toiture



Photo 19 – Pièce aménagée sous toiture



Photo 20 - Velux manquant avec infiltrations



Photo 21 - Vue sur la dégradation de la poutre

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

La date de construction du bâtiment est estimée aux environs de 1900.

Le bien immobilier est alimenté en eau, électricité, téléphone et internet. Cependant le locataire me déclare qu'une difficulté existe concernant le branchement de l'eau (avec un décompteur actuellement installé avec le voisin).

Il n'existe pas de raccordement en gaz pour ce bien immobilier.

Le <u>système de chauffage</u> est actuellement obtenu au moyen de <u>convecteurs</u> électriques (la cheminée à foyer ouverte n'étant pas en service).

La production d'eau chaude sanitaire est actuellement obtenue au moyen d'un cumulus électrique.

Il n'existe pas de système de VMC, ni de système de climatisation.

Il n'existe pas de cave privative pour ce lot.

Le système d'évacuation des eaux usées est relié au <u>réseau communal</u> <u>d'assainissement collectif</u> (tout-à-l'égout).

La toiture n'a pas pu être inspectée (non visible).

Il existe un parking municipal gratuit situé à environ 100 mètres du bien immobilier.

Le bien immobilier est soumis au statut de la copropriété.

Le **SYNDIC** de l'immeuble est actuellement représenté par un syndic bénévole pris en la personne de Monsieur ZAMMARI Robert (06.64.48.15.55)

Les <u>documents d'urbanisme</u> ont été sollicités ce jour auprès des services de la mairie de LE MUY et seront transmis dès réception.

Rappel des conditions actuelles d'occupation :

Le bien immobilier est actuellement occupé et habité par Monsieur MATHIEU Anthony au titre d'un bail d'habitation datant du 26.03.2017. Le loyer mensuel s'élève actuellement à 420 euros.

Mes opérations étant terminées, j'ai clos le présent PROCES VERBAL DESCRIPTIF pour servir et valoir ce que de droit, comprenant 21 clichés photographiques effectués ce jour par mes soins ainsi qu'un plan de situation foncière.

SOUS RESERVES, DONT ACTE.

Me David MELIQUE Huissier de Justice

ART 6 Droits fix	COUT	650.66
ART 18 Frais dép	lacement	2162
Appel de	cause	7,04
ART 16 Rémunér	rations libres	
ART 13 Droit eng TOTAL HTTVA	ag. poursuites	
TOTAL HT		6.59.33
TVA		1.31.67
EINICOIO I LEIVIE	IN I	
ART 20 Frais affra	anchissement	
TTC		7.90.00
		100

M.LOT. \$ 17 16 G = 5 35 13 S. 3 E 2 2 E F R 22 commercial Désign Local Cave Appl Appl Local Magasin WC Dégagement Sechoir Champre Salle deau WC Escalier 6 Escalier C Description Studio Salle d'essu Studio Chambre Salle deau Mansarda Réserve Cave 2 Escaltar Hagasın Escalier Cuisine 54.95 5,3 5,5 5,3 5,5 75,3 28.8 6.15 34.6 3 13 2 0.9 59.6 21,6 25.5 可听品面 19 147.1 37.9 13.32 16,51 43.96 21.8 25.5 496 おし 8 Tantièmes 8 15 70 2et3 8 6 1 7 6 5 6

Calling the second

0 Associés *Olimbria

